



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lbération de Ramy Shaath

Question au Gouvernement n° 4679

Texte de la question

LIBÉRATION DE RAMY SHAATH

M. le président. La parole est à Mme Mireille Clapot.

Mme Mireille Clapot. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Ramy Shaath est libre ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*) Après 900 jours de détention dans une prison égyptienne, 900 jours à quinze dans une cellule de vingt-cinq mètres carrés, 900 jours de détention administrative sans jugement, 900 jours sans autre charge que d'apparaître sur une pseudo-liste de terroristes, 900 jours avec de rares visites, dont celle de son épouse française, Céline Lebrun-Shaath. Il est libre, parce que les autorités françaises ont pour cela fait peser tout leur poids auprès des autorités égyptiennes.

Je tiens à remercier publiquement le Président de la République, Emmanuel Macron,...

M. Pierre Cordier. Tu auras ton investiture, Mireille !

Mme Mireille Clapot. ...qui s'est impliqué personnellement, à vous remercier, monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, pour l'action que vous-même avez menée auprès du régime égyptien. Je remercie également tous les parlementaires qui se sont investis depuis octobre 2019, en particulier Sonia Krimi, présidente du groupe d'amitié France-Égypte ; Jean-François Mbaye, coordonnateur des commissaires LaREM des affaires étrangères, et de nombreux autres, sur tous les bancs de cette assemblée, avec lesquels nous avons manifesté, écrit, soutenu des pétitions, bref, mobilisé.

Cet heureux dénouement étant survenu, laissons Ramy Shaath savourer sa liberté retrouvée, avec son épouse Céline et sa famille, et réjouissons-nous que la France l'accueille. (M. Jimmy Pahun applaudit.) Nous espérons que sa libération sera une première étape vers un respect accru, de la part de ce partenaire ancien qu'est l'Égypte, des textes internationaux qu'il a signés. De nombreux prisonniers politiques demeurent enfermés, et toute la lumière reste à faire sur les disparitions des dernières années.

La France ne peut pas tout, mais elle a, vis-à-vis du régime égyptien, un pouvoir d'influence qui peut se révéler bénéfique. Monsieur le ministre, vous connaissez très bien l'Égypte : comment voyez-vous la suite ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Paul Lecoq. Grand ami de l'Égypte !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. Nous nous réjouissons, comme vous et, je pense, comme l'ensemble des parlementaires, de la décision des autorités égyptiennes de remettre Ramy Shaath en liberté. Comme vous l'avez souligné, nous avons fait pression longtemps pour sa libération, au plus haut niveau de l'État, puisque le Président de la République s'en est occupé personnellement et que je suis moi-même intervenu à plusieurs reprises auprès de mon homologue égyptien.

Derrière sa libération, on trouve un mouvement, que vous avez évoqué. Sans détailler les conditions de sa remise en liberté, je salue tous ceux qui ont contribué à cette heureuse issue, en particulier les diplomates français qui y ont œuvré, en coordination étroite et régulière avec son épouse, Mme Céline Lebrun-Shaath, qu'il vient de retrouver à Paris. Je précise que la question, pour nous, relevait du respect des droits de l'homme, et que nous l'avons traitée comme telle, indépendamment et de manière totalement distincte des engagements partisans de Ramy Shaath.

Comme vous le savez, nous entretenons avec l'Égypte un dialogue constant sur tous ces sujets, un dialogue franc et exigeant. L'Égypte est un grand partenaire de la France, notamment dans les crises régionales, qu'il s'agisse, par exemple, de la situation en Libye ou de la question israélo-palestinienne. Toutefois, ce partenariat n'a jamais signifié que nous donnions un blanc-seing sur les droits de l'homme. C'est précisément parce que nous avons une relation de confiance que nous pouvons conduire un dialogue exigeant et régulier en la matière. C'est une première libération, je souhaite comme vous qu'il y en ait d'autres. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Mireille Clapot](#)

Circonscription : Drôme (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4679

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)